

# Le CESE poursuit son engagement en faveur des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes

## Déclaration du groupe Famille

Par cette résolution, le CESE décide de faire du thème des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes « une grande cause de la mandature » avec la volonté de répondre à deux défis principaux :

- une meilleure prise en compte institutionnelle et politique ;
- une approche transversale de la question sur toutes les politiques publiques dont le CESE aura connaissance.

Le groupe Familles y adhère pleinement.

S'agissant de l'égalité entre les femmes et les hommes, l'affirmation et le respect de ce principe fondamental relèvent avant tout d'une question d'éthique et d'équité conduisant à combattre les sources de discriminations à très court terme.

L'égalité entre les femmes et les hommes sert également l'intérêt collectif de la société en permettant une mobilisation optimale de toutes les compétences, sans distinction de genre et dans la complémentarité femmes-hommes, dans tous les domaines, politique, économique, scientifique, social... Elle représente ainsi un accélérateur indéniable de créativité et de compétitivité, particulièrement précieux dans le contexte des transitions en cours, notamment énergétique et environnementale. En faire demain une réalité implique des transformations sociales et culturelles qui s'inscrivent dans un temps plus long mais qui doivent se préparer dès aujourd'hui, notamment en matière d'éducation auprès des filles et des garçons, en premier lieu à l'école, mais aussi dans le cadre des associations culturelles ou sportives, et bien sûr au sein de l'espace familial.

Autre sujet d'importance et de préoccupation, les violences intrafamiliales dont les femmes sont très majoritairement victimes sans oublier les dégâts collatéraux chez leurs enfants... Et que dire de celles en situation de handicap...

Le groupe Familles s'impliquera pleinement dans les travaux à venir. Il a voté la résolution.